

## RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent de la justice présente son premier rapport :

### Réunion :

Le Comité s'est réuni le mardi 23 octobre 2007, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

### Questions à l'étude :

- Projet de loi 6 — *Loi sur l'alphabétisation des adultes/The Adult Literacy Act*;
- projet de loi 8 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (écoles professionnelles régionales)/The Public Schools Amendment Act (Regional Vocational Schools)*;
- projet de loi 14 — *Loi modifiant la Loi sur les achats du gouvernement (pratiques équitables des fabricants)/The Government Purchases Amendment Act (Responsible Manufacturing)*.

### Composition du Comité :

- M. le *ministre* BJORNSON;
- M<sup>me</sup> BRICK;
- M. DEWAR;
- M. le *ministre* LEMIEUX;
- M<sup>me</sup> MARCELINO;
- M<sup>me</sup> la *ministre* MCGIFFORD;
- M. SARAN;
- M<sup>me</sup> DRIEDGER;
- M. DYCK;
- M. MAGUIRE;
- M<sup>me</sup> STEFANSON.

Le Comité a élu :

- M<sup>me</sup> BRICK à la présidence;
- M<sup>me</sup> MARCELINO à la vice-présidence.

### Exposés oraux :

Le Comité a entendu deux exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 6 — *Loi sur l'alphabétisation des adultes/The Adult Literacy Act* :

Lorri Apps  
Evelyn Peterson

Literacy Partners of Manitoba  
Elmwood Community Resource Centre

### Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :

(N<sup>o</sup> 6) — *Loi sur l'alphabétisation des adultes/The Adult Literacy Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 8) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (écoles professionnelles régionales)/The Public Schools Amendment Act (Regional Vocational Schools)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 14) — *Loi modifiant la Loi sur les achats du gouvernement (pratiques équitables des fabricants)/The Government Purchases Amendment Act (Responsible Manufacturing)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

La présidente,

Rapport présenté par :

---

M<sup>me</sup> BRICK

Le 23 octobre 2007